

Règles coraniques : les animateurs payés par la Mairie aident à raser un gosse dans la mosquée

écrit par Claude t.a.l | 11 mars 2018



Ils rasant les enfants de force, au nom d'Allah, il y a des gens qui vont finir par raser leurs mosquées, et ça pourrait être des gosses musulmans, histoire de se venger des sévices subis !

" Sarcelles: prison pour avoir rasé un enfant dans une école coranique "

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2018/03/08/97001-20180308FILWWW00379-sarcelles-prison-pour-une-agression-dans-une-ecole-coranique.php>

Ce n'est plus " la France orange mécanique ", c'est maintenant la France croissant mécanique .

Benoît Rayski :

" Ça s'est passé dans une école coranique de Sarcelles. Un gamin de 12 ans y venait pour suivre des cours d'arabe. Ce petit mécréant ne respectait rien. Un jour il est arrivé en cours avec une crête décolorée au milieu du crâne.

Et ça, comme le lui a rappelé son "enseignant", c'est "strictement interdit par les règles coraniques"! C'est alors que "l'enseignant" l'a saisi et a rasé de force la crête qu'Allah ne voulait pas voir. Tout ça au milieu des quolibets de la classe qui huait le gamin.

Le Figaro qui relate l'affaire utilise le mot "enseignant". Les guillemets s'imposent pour le désigner. Sinon il faudrait utiliser un autre vocable légitimement injurieux et vulgaire.. L'affaire ne vaudrait pas une ligne si elle ne concernait qu'un seul abruti islamisé.

Mais ils étaient plusieurs! En dehors de l'"enseignant" il y avait son frère âgé de 20 ans : lui aussi a participé au rasage. **Aux deux frères sont venus prêter main forte des animateurs employés par la mairie de Sarcelles. Payés par la ville ! C'est à ça que servent les impôts locaux ?**

Tout ce joli monde a été condamné à différentes peines de prison par le tribunal correctionnel de Pontoise. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Un cinquième protagoniste est entré en scène : le beau-père du gamin. Ce dernier pour se venger de l'humiliation subie avait jeté des œufs sur la porte du domicile de l'"enseignant". Un tel outrage ne pouvait rester impuni.

L'"enseignant" de l'école coranique appela le beau-père du petit criminel. *"Puis-je lui infliger une bonne correction ?"*. Réponse du beau-père : *"Oui mais à condition qu'on ne lui fasse pas de marques"*. Le compte-rendu de l'audience ne précise pas quel type de correction a reçu l'enfant.

Mais on sait que le beau-père va être jugé ultérieurement pour non-assistance à personne en danger. Pour violences aussi : il battait régulièrement le petit avec un câble électrique. Ça doit laisser des marques, non ?

Tout ça se passe en France. Près de Paris. En bas de chez nous. A l'heure qu'il est nous ne disposons d'aucune

information indiquant que des bulldozers sont à l'œuvre pour raser l'école coranique de Sarcelles. Des histoires de la même espèce il y en a des centaines chaque année dans notre pays. Laurent Obertone les a collationnées dans "La France orange mécanique", un livre à succès. Pour cet article nous avons modestement choisi "La France croissant mécanique"... "

<http://www.atlantico.fr/decryptage/rase-force-dans-ecole-coranique-sarcelles-et-on-rasait-cette-ecole-coranique-3330320.html>

Je relève cette phrase :

" Aux deux frères sont venus prêter main forte des animateurs employés par la mairie de Sarcelles. Payés par la ville ! C'est à ça que servent les impôts locaux ? "

De la même façon que la " conseillère d'orientation " du " forum des métiers et de l'orientation " organisé par la mosquée d'Argenteuil, était une salariée de la chambre régionale du commerce et de l' industrie !

(<http://resistancerepublicaine.com/2018/03/10/le-forum-des-metiers-et-de-lorientation-dans-la-mosquee-dargenteuil-caderange-quelquun/>)

Notre argent, il va où ?